

Il faudrait peut-être modifier, corriger ou changer l'article du Règlement pour rendre plus pertinent notre débat au moment de l'ajournement, mais la présidence doit s'en tenir aux dispositions actuelles du Règlement. Je ne peux, bien entendu, le modifier de ma propre initiative. J'ai proposé à différentes reprises que le comité permanent de la procédure et de l'organisation étudie les procédures de la Chambre et notre Règlement. L'article en question est très probablement de ceux que devraient étudier les membres du comité qui, sauf erreur, doit siéger prochainement. Si cela peut être utile aux députés, je me ferai un plaisir de parler aux leaders des différents partis à la Chambre de la proposition du député, en les invitant, s'ils le jugent opportun, d'étudier la question qu'a soulevée aujourd'hui le député de Red Deer.

Je devrais aussi, je pense, attirer l'attention du député qui a soulevé cette question sur les dispositions du commentaire 181 (3) de Beuchesne. Je suis sûr qu'il les connaît bien. On y lit ceci:

Un ministre peut refuser de répondre à une question sans avoir à motiver son refus, et il est contraire au Règlement d'insister pour obtenir une réponse, aucun débat n'étant permis.

Je cite ce commentaire pour signaler qu'on ne peut soulever la question de privilège à ce sujet. De toute façon, j'ai reçu l'avis, mais le député n'a proposé aucune motion à la suite de son intervention. En l'occurrence, je ne crois pas qu'il soit réglementaire de débattre maintenant le point soulevé par le député de Red Deer.

**M. Thompson:** Monsieur l'Orateur, puis-je faire une mise au point à l'égard de la question de privilège?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. Si le député veut soulever une autre question de privilège, je l'y autoriserai. Il doit reconnaître que, si on lui permettait de pousser la discussion plus loin, un débat pourrait s'ensuivre, ce qu'il faudrait éviter, à mon avis, mais si le député veut soulever de nouveau la question de privilège, je dois en vertu de la procédure établie lui accorder la parole.

**M. Thompson:** Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège non pas en vue de provoquer un débat, mais plutôt pour faire une mise au point. Je faisais appel à Votre Honneur, non seulement quant à l'interprétation de l'article du Règlement relatif aux secrétaires parlementaires et aux ministres

[M. l'Orateur.]

intéressés, mais aussi à l'égard de la déclaration qu'on m'a lue et qui avait été préparée avant qu'on ait entendu ma question. On n'avait pu l'examiner avant que je ne la formule. C'est cette atteinte à nos droits de députés, droits qu'on grignote allègrement, qui me préoccupe à plus d'un titre.

**M. l'Orateur:** Je devrais peut-être m'abstenir de commenter de nouveau le point soulevé par le député. Il arrive parfois, ce qu'il n'ignore pas, que non seulement les réponses mais les questions aussi sont préparées quelques minutes à l'avance. Il serait difficile à la présidence de déterminer si les questions ou les réponses sont spontanées ou le fruit d'une réflexion antérieure. Quoi qu'il en soit, je me rends compte de l'importance du point soulevé par le député. Pour donner suite à sa suggestion, je me ferai un devoir de la signaler au comité.

**M. Nesbitt:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je n'ai pas très bien compris une partie des propos de Votre Honneur. Dois-je comprendre que Votre Honneur ferait bon accueil à une discussion sur la décision...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. C'est la dernière chose au monde à laquelle je ferais bon accueil en ce moment.

## AFFAIRES COURANTES

### LA SITUATION ÉCONOMIQUE

#### LA CONFÉRENCE NATIONALE SUR LA STABILITÉ DES PRIX

**L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur l'Orateur, je voudrais déposer, dans les deux langues officielles, les exemplaires de la déclaration présentée à l'issue de la conférence nationale sur la stabilité des prix et offrir mes félicitations à la Commission des prix et des revenus pour son apport à cette conférence.

**M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles):** Monsieur l'Orateur, le ministre va-t-il faire une déclaration sur l'attitude du gouvernement au sujet des conclusions présentées à l'issue de la conférence?

**L'hon. M. Basford:** Non pas à l'appel des motions, mais je suis ici pour la période des questions.